Les informations obligatoires sur les étiquettes de produits alimentaires

|  |
| --- |
| **DOC. A Les informations obligatoires sur l’étiquette d’un produit alimentaire**   1. le nom du produit 2. la liste des ingrédients 3. la quantité nette de produit 4. le nom du fabricant (une personne ou une entreprise) 5. la marque sanitaire sur les produits d’origine animale 6. la date limite de consommation, signalée par la mention « à consommer avant le… » 7. le numéro du lot de fabrication 8. les conditions particulières de stockage, d’utilisation 9. l’origine du produit |